

NUIT DE L'ÉCONOMIE POSITIVE

*La Nuit de l'Économie Positive
Les solutions développement durable 2.0*

DOSSIER DE CANDIDATURE



ANIMATEUR D'ÉCOSYSTÈMES

en collaboration avec



RSE DEVELOPPEMENT
People - Planet - Profit

MDC – 48, rue de la Bienfaisance – 75008 Paris
SARL au capital de 8689,08 euros - RCS Nanterre B 401 334 040 - Siret N° 401334040 00029
TVA FR11401334040
Siège social : 9 -11 rue Benoît Malon / 92156 Suresnes cedex

1 – Vos coordonnées :

Nom de l'entreprise

Adresse complète

Code Postal Ville Pays

Domaine d'activité

Taille de l'entreprise dans le monde / en France :

CA en Euros

Effectifs

Nom et prénom du dirigeant :

Tél. : Mobile : Fax. :

E-mail :

Nom (s) et prénom(s) de la (des) personne(s) en charge de la présentation orale (2 maximum):

Nom Prénom

Tél. : Mobile : Fax. :

E-mail :

Nom Prénom

Tél. : Mobile : Fax. :

E-mail :

Nom de la personne en charge de la comptabilité fournisseur :

Tél. : Gsm : Fax. :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente)

Code Postal Ville Pays

2 - Choisissez votre catégorie

Catégorie 1 : Innovations environnementales

Critères de notation : transition énergétique ; économie circulaire & déchets, contribution à la lutte contre le réchauffement climatique ; biodiversité (diversité des êtres vivants et des écosystèmes naturels) ; réduction des impacts environnementaux (énergies, air, eau, CO2...).

Catégorie 2 : Innovations sociales et conditions de travail

Critères de notation : entrepreneuriat social et solidaire ; créations d'emplois directs-indirects ou maintien dans l'emploi ; accompagnement et co-construction du projet ; innovation sociale technologique (social business 2.0) ; réinsertion de personnes en situation d'exclusion (handicap, diversité...).

Catégorie 3 : Bonnes pratiques des affaires

Critères de notation : politique de transparence vis à vis de la corruption ; achats responsables et solidaires ; protection et formation anti-corruption ; audits & reporting extra-financier ; engagement public contre la corruption.

Catégorie 4 : Gouvernance et reporting financier

Critères de notation : engagements de la Direction Générale ; contribution à la vision, à la stratégie jusqu'aux processus opérationnels ; management de la politique développement durable / RSE ; reporting extra-financier et indicateurs ; contribution des parties prenantes (ex. co-innovation client-fournisseur, partenariats public-privé...).

Catégorie 5 : Innovations sociétales et d'intérêt général

Critères de notation : intrapreneuriat ; mécénat de compétences ; financement participatif & finance solidaire (crowdfunding) ; économie collaborative ; fondation d'entreprise et fond de dotation.

5 - Résumez en 4/5 lignes (maximum), arial, corps 12 votre projet.

Attention, si vous êtes nominé, ce résumé sera publié dans le programme distribué à plus de 1 000 exemplaires aux invités.

.....
.....
.....
.....
.....

6 - Joindre à ce dossier le logo de votre entreprise, haute définition en jpeg ou eps.

7- Lieu du Grand Oral, le Lundi 11 Mai 2015 :

Université Paris Dauphine - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris

Acceptez-vous toutes les conditions du règlement ?

CA inférieur à 3 millions d'euros :

Je joins un chèque de 468 euros TTC* (390 euros HT) par candidature à l'ordre de **MDC**
J'accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

CA égal ou supérieur à 3 millions d'euros :

Je joins un chèque de 948 euros TTC* (790 euros HT) par candidature à l'ordre de **MDC**
J'accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

Tout dossier non accompagné du règlement ne sera pas accepté.

Date :

Cachet & Signature
Précédé de la mention "lu et approuvé"

A retourner à :

MDC

Nuit de l'Economie positive 2015

48 rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS

Tél. : 01 53 83 77 66

Courriel : contact@nuitdeleconomiepositive.fr et m.cabrol@md-c.fr en copie

* Coordonnées CIC

MDC

IBAN : FR76 3006 6109 1500 0100 6460 145

BIC : CMCIFRPP

MDC – 48, rue de la Bienfaisance – 75008 Paris
SARL au capital de 8689,08 euros - RCS Nanterre B 401 334 040 - Siret N° 401334040 00029
TVA FR11401334040
Siège social : 9 -11 rue Benoît Malon / 92156 Suresnes cedex

Règlement 2015

Date limite d'inscription, vendredi 24 avril 2015 à 18h

Article 1 : Chaque candidat peut présenter plusieurs dossiers (un par catégorie) dans la limite de 3 dossiers. Les candidats devront s'acquitter d'une somme forfaitaire de **468 euros TTC** (390 euros HT) par dossier de candidature pour les entreprises réalisant moins de trois millions de chiffre d'affaires par an et une somme forfaitaire de **948 euros TTC** (790 euros HT) par dossier de candidature pour les entreprises réalisant 3 millions ou plus d'euros de chiffre d'affaires par an- règlement par virement ou par chèque à l'ordre de **MDC**. L'acte signé vaut engagement financier de la part du candidat , sauf si en cas de force majeure une résiliation est faite par courrier A/R au plus tard 7 jours avant le grand oral.

Article 2 : Les organisateurs de **La Nuit de l'Economie Positive** procèdent à l'appel de candidatures dès le Jeudi 18 Novembre 2014. La clôture des candidatures est fixée au **vendredi 24 avril 2015, 18h**.

Article 3 : Le jury est constitué de personnalités expertes ou médiatiques ; il attribue le trophée pour chacune des catégories à partir de la liste des nommés établie par les organisateurs. Les décisions du jury ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation et n'ont pas à être motivées.

Article 4 : Il sera organisé une **audition des nommés**, devant le jury, **le 11 Mai 2015**, de 8h30 à 13h00. Ces derniers présenteront, lors de cette audition, leurs opérations et répondront aux questions posées. Les nommés pourront fournir au jury tous les éléments souhaitables, tant en termes de documents visuels (PowerPoint, supports papier, etc.) que d'indications chiffrées.

Toutes les informations communiquées au jury par les postulants (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) feront l'objet d'une confidentialité totale dont le comité d'organisation se porte garant.

Article 5 : Lors de l'audition des nommés, prévue **vendredi 24 avril 2015**, le jury établira son jugement en utilisant la grille d'évaluation multicritères élaborée par le comité d'organisation.

Chaque candidat disposera de 4 minutes effectives pour soutenir son dossier et de 3 minutes supplémentaires pour répondre aux éventuelles questions du jury.

Article 6 : Les nommés et les vainqueurs de **La Nuit de l'Economie Positive** seront présents lors de la cérémonie de remise des prix du **Mardi 26 Mai 2015**.

Ils seront présentés dans le programme de la soirée et sur le support audiovisuel.

Seul le lauréat de chaque catégorie montera sur scène recevoir son prix.

Article 7 : Le palmarès ne sera dévoilé qu'au cours de la soirée de cérémonie du **Mardi 26 Mai 2015**.

Article 8 : Tout candidat s'engage à respecter le présent règlement et la décision du jury.

Article 9 : **La Nuit de l'Economie Positive** a pour but de faire la promotion du secteur de l'Economie positive à travers la société et les individus.

Article 10 : Les trophées de **La Nuit de l'Economie Positive** sont décernés par un jury d'experts et de personnalités. Ce jury sera désigné par le Comité de pilotage composé de **MDC** (Producteur d'événements) et de RSE Développement

Article 11 : Peuvent concourir les professionnels (directions générales, développement durable, RSE, communication, commerciales, marketing, achats et direction RH) issus d'entreprises innovantes, de start-up, de PME, de grandes entreprises.

Article 12 : Les organisateurs ont déterminé six catégories pour l'édition 2015 de **La Nuit de l'Economie Positive**. Cette liste est susceptible d'être modifiée. La liste définitive sera communiquée le vendredi 13 mars 2015 date de la sélection des nommés par le comité d'organisation.

Date :

Cachet & Signature
Précédé de la mention "lu et approuvé"